

Le règlement du jeu-concours « le grand quiz de la Cité du Mot »

Art. 1 Objet

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2021, la Cité du Mot vous propose un jeu- concours sous la forme d'un quiz ouvert à tous.

Art. 2 Inscription

Avant de commencer à répondre aux questions, les participants remplissent leurs coordonnées (nom, prénom, adresse email) directement sur la plateforme *Qruiz* (outil de quiz en ligne utilisé pour ce jeu-concours).

Art. 3 Règle du jeu

Le but du jeu-concours est de répondre aux 25 questions sur la thématique de la programmation du festival AUX QUATRE COINS DU MOT 2021 « bourlinguer ». Les 10 gagnants sont ceux qui obtiennent les meilleures notes. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué à la Cité du Mot.

Art. 4 Durée du jeu

Le quiz est ouvert du 12 au 21 mars, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2021, accessible depuis le site internet de la Cité du Mot www.citedumot.fr.

Art.5 Lots

Les lots seront offerts par la Cité du Mot. Les lots en jeu sont des places de spectacle pour le festival AUX QUATRE COINS DU MOT qui se déroulera du 23 au 27 juin 2021 à La Charité-sur-Loire (plus d'infos sur www.citedumot.fr) et des livres en lien avec la thématique de la programmation « bourlinguer ».

Art.6 Publication du règlement

Le règlement est consultable en ligne sur notre site internet www.citedumot.fr et sera envoyé à la demande des participants.